



MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL
QUALITÉ, VITALITÉ & PERFORMANCE



AVIS PUBLIC

RÔLE DE PERCEPTION 2022

AVIS est par les présentes donné que le rôle de perception de la Municipalité de Saint-Paul a été complété en date du 7 février 2022.

Il a été déposé à mon bureau ce 7 février 2022 et il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes le ou avant le 25 février 2022.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce SEPTIÈME jour du mois de FÉVRIER
deux mille vingt-deux.**

Directeur général et greffier-trésorier

M. Pascal Blais